



Genève, le 2 septembre 2026

Le Conseil d'Etat

3063-2026

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche
Monsieur Guy Parmelin
Président de la Confédération
Palais fédéral Est
3003 Berne

Par courriel :
afdl@seco.admin.ch

Concerne : consultation relative à l'accord entre les États de l'AELE et la République de Singapour sur le commerce numérique

Monsieur le Président,

Nous nous référons à votre courrier du 13 mai 2026, par lequel vous nous avez invités à prendre position sur la consultation mentionnée sous concerne, et nous vous en remercions.

Le canton de Genève accueille favorablement le projet d'accord entre les États de l'AELE et la République de Singapour sur le commerce numérique.

Cet accord s'inscrit dans l'évolution actuelle des échanges internationaux, marquée par l'importance croissante des services numériques, des flux transfrontières de données, de la dématérialisation des transactions commerciales et des technologies émergentes. Il contribue à renforcer la sécurité juridique des entreprises suisses actives dans le commerce numérique, tout en consolidant les relations économiques avec Singapour, partenaire stratégique de la Suisse en Asie.

Pour le canton de Genève, dont le tissu économique repose notamment sur des services à forte valeur ajoutée, tels que la finance, le négoce international et les technologies numériques, la mise en place de règles claires et prévisibles dans le domaine du commerce numérique constitue un élément positif. Elle peut contribuer à renforcer la compétitivité des entreprises, en particulier celles actives dans les services numériques, les technologies financières, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, les paiements électroniques et les solutions fondées sur la donnée.

Par ailleurs, le canton de Genève attache une importance particulière au maintien d'un haut niveau de protection des données personnelles, ainsi qu'à la préservation de la marge de manœuvre réglementaire de la Suisse, notamment en matière de sécurité, de protection des consommateurs, de surveillance financière, de cybersécurité et de protection des infrastructures critiques.

Sous ces réserves d'attention lors de sa mise en œuvre, le canton de Genève soutient le projet d'accord mis en consultation.

En vous réitérant nos remerciements pour votre consultation, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre haute considération.

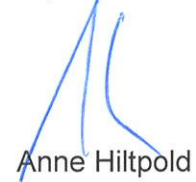
AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le vice-chancelier :



Patrick Ferraris

La présidente :



Anne Hiltbold